



Protocole pHARe

publié le 05/11/2024

Chers parents, chers élèves,

Depuis 2023, tous les établissements sont tenus de mettre en place un programme de lutte contre le harcèlement, le programme pHARe.

Vous trouverez ci-joint un document détaillant ce dispositif au collège René Caillié.

Cordialement,

Mme Nourigeon (infirmière scolaire) et Mme Largeaud (assistante d'éducation)

Le Protocole pHARe de veille au bien-être et son infographie.

 [protocole_de_veille_au_bien-etre](#) (PDF de 449.9 ko)

 [infographie_protocole](#) (PDF de 643.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.